

Première session du Comité préparatoire pour la quatrième Conférence Internationale sur le Financement du Développement

Discussion en table ronde multipartite sur les "Ressources publiques nationales"

Jeudi 25 juillet 2024, de 10h00 à 11h30

Note conceptuelle et questions directrices

La mobilisation et l'utilisation efficace des ressources domestiques sont essentielles à la poursuite du financement du développement durable. Depuis l'adoption du Programme d'Addis-Abeba, de nombreux pays en développement ont réformé leurs systèmes fiscaux, notamment en élargissant l'assiette fiscale et en améliorant l'administration fiscale. Les pays qui ont réussi à augmenter rapidement la mobilisation des recettes ont souvent simultanément entrepris des réformes de l'administration des recettes et des politiques fiscales.

Mais les gains de recettes, lorsqu'ils ont eu lieu, ont été volatils. Alors que les recettes fiscales médianes augmentaient régulièrement au cours de la première décennie du siècle dans la plupart des groupes de pays, il y a eu des revers majeurs associés à la crise économique et financière mondiale de 2008 et à l'apparition de la pandémie de COVID-19 en 2020. Pour de nombreux pays, les recettes fiscales en pourcentage du PIB sont inférieures en 2022 à celles de 2015.

En ce qui concerne la répartition des impôts, et par rapport aux pays développés, les pays en développement dépendent davantage des taxes à la consommation et de l'impôt sur les sociétés. Les taxes sur le commerce (tarifs) ont perdu de leur importance, bien qu'elles restent importantes dans les pays en situation spéciale. Les taux d'imposition sur le revenu du capital ont baissé, tandis que les impôts sur la fortune nette ont été abandonnés dans de nombreux pays, dans un contexte de fortes inégalités de richesse.

D'importants défis subsistent également dans les pays en développement en ce qui concerne l'accès à l'information pour le contrôle fiscal et les niveaux beaucoup plus bas d'accès à l'information sur les questions fiscales. De nombreux pays luttent contre l'évasion fiscale et l'optimisation fiscale des entreprises multinationales et des particuliers fortunés. Le manque de transparence fiscale, les failles dans les lois fiscales nationales et internationales et les administrations fiscales surchargées continuent de compromettre la collecte efficace des impôts dans de nombreux pays en développement. L'écart entre les recettes fiscales potentielles et réelles reste significatif dans de nombreux pays.

Des progrès ont été réalisés dans la lutte contre les flux financiers illicites, mais des preuves de scandales de corruption et d'abus fiscaux soulignent les lacunes persistantes dans les régulations et les contrôles de l'intégrité financière. De plus en plus de pays ont adhéré aux instruments de transparence fiscale, et la 10e Conférence des Parties de la Convention des Nations Unies contre la Corruption a forgé un nouveau consensus sur les politiques visant à améliorer l'intégrité financière. Des avancées supplémentaires ont également été réalisées dans la mesure et l'estimation de la valeur et du volume des flux financiers illicites. Cependant, il reste beaucoup à faire pour concrétiser l'engagement des États Membres à éliminer les flux financiers illicites.

En réponse, et surtout depuis 2015, l'attention s'est déplacée de manière significative vers les instruments de coopération fiscale internationale. Il y a une attention mondiale accrue pour rendre la coopération fiscale internationale pleinement inclusive et plus efficace, y compris l'examen de la manière dont les règles fiscales internationales répondent aux besoins, aux priorités et aux capacités des pays en développement. Cela s'accompagne de la reconnaissance que la coopération fiscale internationale doit aller au-delà de l'impôt sur les sociétés pour inclure, par exemple, la lutte contre les flux financiers illicites liés à la fiscalité et la taxation environnementale. Dans ce contexte, en décembre 2023, l'Assemblée Générale des Nations Unies a établi un comité ad hoc, impliquant tous les États Membres, pour élaborer d'ici août 2024 des projets de termes de référence pour une Convention-cadre des Nations Unies sur la Coopération Fiscale Internationale.

Questions pour guider la discussion

1. Renforcement de la mobilisation des recettes fiscales et de l'administration fiscale
 - Quelles réformes fiscales nationales et internationales sont nécessaires afin de permettre aux pays en développement d'améliorer la mobilisation des recettes?
 - Comment les nouvelles technologies et la numérisation peuvent-elles être utilisées pour améliorer l'administration fiscale et la conformité?
 - Comment l'ouverture croissante à la coopération internationale dans le domaine des impôts sur la fortune peut-elle contribuer à renforcer les engagements visant à rendre la fiscalité progressive et la taxation de la richesse plus efficaces?

2. Amélioration de l'efficacité des dépenses publiques
 - Comment l'efficacité des dépenses publiques et des systèmes de gestion financière publique peut-elle être améliorée?
 - Quels engagements internationaux et quels objectifs basés sur la couverture ou les dépenses pourraient contribuer à étendre la protection sociale universelle?
 - Quels mécanismes de responsabilisation permettraient de mettre en œuvre efficacement un budget sensible aux questions de genre?

3. Combattre les flux financiers illicites
 - Quelles stratégies peuvent être employées pour renforcer les cadres réglementaires et les mécanismes d'application nécessaires pour combattre efficacement les flux financiers illicites ?
 - Comment peut-on renforcer la coopération internationale pour améliorer la détection, la dissuasion et la récupération des flux financiers illicites ?

4. Coopération fiscale internationale

- Comment la coopération fiscale internationale peut-elle être universelle en portée et répondre aux besoins et capacités de tous les pays ?
- Quels sont les problèmes les plus pressants que la coopération fiscale internationale devrait aborder ?

5. Renforcement des capacités et de l'assistance technique

- Quels sont les domaines les plus critiques pour le développement des capacités dans l'administration fiscale et douanière ainsi que dans la gestion financière publique dans les pays en développement ?
- Comment la coopération multilatérale, régionale, bilatérale et Sud-Sud peut-elle travailler ensemble pour fournir une assistance technique et maximiser l'impact ?
- Comment le système des banques de développement nationales peut-il être renforcé pour augmenter leur impact sur le développement durable ?